

PRÉSENTATION

de la Fondation Essonne Mécénat

La **Fondation Essonne Mécénat** a été créée par le Département de l'Essonne en 2017, sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Parrainée par Stéphane Bern, elle a pour vocation d'apporter son soutien :

- à la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine du Département de l'Essonne ;
- à la conservation, restauration et acquisition d'œuvres et d'objets d'art pouvant compléter les collections de ses musées et domaines.

Le Département de l'Essonne est propriétaire de plusieurs sites classés au titre des Monuments historiques. Ces joyaux culturels et environnementaux nécessitent aujourd'hui des investissements importants pour les sauvegarder et les rendre accessibles à tous dans les meilleures conditions.

Essonne Mécénat a donc pour ambition de mettre en valeur cet héritage et de le transmettre aux futures générations et à tous les passionnés d'art, de culture et d'histoire.

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



Pour tous renseignements concernant l'appel aux dons et le projet :
Fanny Malvezin

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Tél. : 01 77 58 12 60

Mail : mecenat@cd-essonne.fr

www.essonne-mecenat.org



FONDATION ESSONNE MECENAT

sous égide de la Fondation du patrimoine

www.fondation-patrimoine.org



Pour vos envois de dons par chèque :

FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION ESSONNE MECENAT

Délégation Île-de-France

153 bis avenue Charles e Gaulle

92 200 NEUILLY-SUR-SEINE

Tél. : 01 40 79 93 50

Mail : idf@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org



**DOMAINE
DÉPARTEMENTAL DE
MÉRÉVILLE**
L'invention faite jardin

FONDATION
ESSONNE
MÉCÉNAT

Sous l'égide de la Fondation du patrimoine

► *Je donne !*

POUR LA RENAISSANCE DES

Miroirs d'eau du Domaine de Méréville

en Essonne

MISSION
STÉPHANE
BERN

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photos © Alexis Hermichar - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

Un jardin pittoresque anglo-chinois

Classé monument historique à la fin des années 1970, le Domaine de Méréville, situé au Sud du département de l'Essonne, s'apprécie comme l'un des exemples les plus représentatifs et les plus remarquables de jardins pittoresques réalisés à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les plus grands architectes paysagistes, François-Joseph Bélanger puis Hubert Robert, peintre des ruines, ont dessiné pour le Marquis de Laborde un jardin anglo-chinois où l'eau est partout. Elle étend ainsi le cours sinueux de la Juine, détournée afin de dévoiler méandres, îles, lacs et cascades au détour des fabriques et autres enrochements artificiels.

Des scènes liées à l'eau menacées

Toutes les scènes liées à l'eau sont menacées à moyen, voire à court terme, par la fermeture des milieux naturels. C'est notamment le cas pour la rivière anglaise ou pour les bassins miroirs - les petits et grands lacs - dont on devine encore les contours mais dont l'envasement nécessite un profond chantier hydro-écologique. L'ensemble du circuit hydraulique, rivalisant d'ingéniosité, sera ainsi restauré. Ce projet, à hauteur de 2M€, permettra ainsi de restituer les scènes historiques du jardin, magnifiées dans les tableaux d'Hubert Robert, mais également de répondre aux attendus

d'aujourd'hui pour assurer la continuité écologique de la Juine.

Réveiller un parc en sommeil

Ces travaux font partie d'une vaste campagne de mise en valeur du Domaine de Méréville par le Département de l'Essonne menée par le Département de l'Essonne, qui s'est entouré d'une marraine de choix pour ce faire en la personne de Catherine Deneuve. L'ambition de la collectivité ? Réouvrir le jardin plus largement au public et en faire un outil de rayonnement touristique dans le sud de la région parisienne.

La fondation Essonne Mécénat souhaite aujourd'hui vous associer à cette belle entreprise pour réveiller un parc en sommeil. Ensemble préservons ce jardin remarquable !

Bénéficiez de contreparties pour un don à partir de 100 € + d'infos sur www.fondation-patrimoine.org/59424

Montant des travaux	1 900 000 €
Objectif de collecte	500 000 €
Début des travaux	2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration des

Miroirs d'eau du Domaine de Méréville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59424

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Fondation Essonne Mécénat
Miroirs d'eau du Domaine de Méréville**

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

☐ sur le revenu ☐ sur la fortune immobilière ☐ sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

